

6 mars 2018

**NOTE A L'ATTENTION DE MADAME MARIN
DIRECTRICE DES MOBILITES
TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE**

Sous couvert de Madame LE CORRE, 
Responsable du Service Tramway et Systèmes

**Objet : Pré-diagnostic des emprises racinaires des arbres du boulevard
Béranger et Heurteloup**

PJ : Rapport d'expertise

Objectif

À la demande de la ville de Tours, nous avons commandé auprès de l'entreprise ADRET (Laurent Herquin) une étude préalable des impacts potentiels de travaux de terrassement sur les racines des platanes le long des boulevards Heurteloup et Béranger. En effet, la ville de Tours ne dispose pas en interne des moyens et de l'expertise nécessaire à la réalisation d'un tel travail mais souhaitait néanmoins :

- Avoir une première approche des conséquences de la mise en œuvre de terrassements profonds à proximité des arbres vis à vis de l'intégrité des systèmes racinaires éventuellement présents ;
- Évaluer sommairement les espaces et les ressources actuellement à la disposition des arbres ;

Étape 1 : réalisation d'un pré-diagnostic afin d'avoir des premières recommandations

L'objectif de ce diagnostic préalable est d'obtenir une première réflexion sur l'emprise racinaire de certains arbres afin d'évaluer les investigations complémentaires qui seront nécessaire dans le cadre du projet tramway.

Le périmètre de cette étude préalable est précisé sur le schéma ci-après :



Boulevard Heurteloup



Boulevard Béranger

Ainsi, sur l'ensemble du périmètre précisé ci-avant, l'expertise s'est limitée à 13 arbres sur les 324 arbres au total. Des sondages ont été réalisés au pied de chaque sujet et un examen des systèmes racinaires a été effectué.

La première recommandation précise une mise en œuvre de fouilles à 3 mètres minimum de la bordure du terre-plein, seul repère fixe compte tenu que les arbres ne sont pas tous alignés.

Étape 2 : Finalisation du diagnostic grâce aux résultats d'une expertise complémentaire

Les résultats de ce diagnostic seront à compléter lors d'une expertise complémentaire, lorsque l'implantation du projet de tramway sera arrêtée (septembre 2020). Cette expertise complémentaire, sur un panel plus important de plantations, permettra notamment :

- D'avoir un diagnostic plus complet de l'état et des emprises racinaires des plantations des boulevards ;
- D'apprécier au cas par cas les nécessités d'ablation de racines s'il y a lieu ;
- D'évaluer les impacts induits sur les ancrages et la physiologie des sujets ;
- De réaliser si besoin des tests de traction complémentaires pour évaluer les ancrages de sujets identifiés.

Il est proposé de programmer cette deuxième phase de diagnostic à la fin de l'année 2020.

Nicolas MERIGUET,



Chargé de mission - Etudes et infrastructure Tramway